

Alain MARC

*Aveyron (3^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Élu le 17 juin 2007

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 27 juin 2007]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [J.O. du 28 juin 2007]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

QUESTION ORALE SANS DÉBAT

n° 144, posée le 29 janvier 2008. Enseignement agricole. Fonctionnement (J.O. Questions p. 628). Appelée le 29 janvier 2008. (p. 569)

DÉBATS

Projet de loi n° 71 relatif aux libertés et responsabilités des universités

PREMIÈRE LECTURE

Discussion des articles [23 juillet 2007] (p. 2263) ; [24 juillet 2007] (p. 2272, 2316) ; [25 juillet 2007] (p. 2348)

Article 6 (composition et compétences du conseil d'administration)

Son intervention (p. 2299)

Ses amendements n°s 145 rectifié et 146 (p. 2304 et s.)

Après l'article 25

Son amendement n° 144 (critères de détermination de la dotation globale de fonctionnement des universités ; spécificité des universités d'outre-mer) : retiré (p. 2376)

Avant l'article 29

Son amendement n° 149 (nouvel intitulé du Titre V : Dispositions relatives à Mayotte, à la Polynésie Française, à la Nouvelle-Calédonie, et à Wallis-et-Futuna) : retiré (p. 2378)

Article 29 (application de la loi dans les collectivités d'outre-mer)

Ses interventions (p. 2378 et s.)

Son amendement n° 148 (p. 2381)

Déclaration du Gouvernement n° 876 sur les langues régionales

[7 mai 2008] (p. 1959)

Son intervention (p. 1981)

Thèmes :

Culture : cultures régionales (p. 1981 et s.)

Culture : langues régionales (p. 1981 et s.)

Enseignement : langues régionales (p. 1981)

Langue française : usage (p. 1981)